



CALENDRIER DE RÉSERVATION : ENFANTS DE + 6ANS

POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNEE  
DU 20 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER 2020

A RETOURNER AU PLUS TARD LE :

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ Niveau de Classe: \_\_\_\_\_

Cocher la case  
correspondante

- Karl Marx       Marcel Cachin       Louise Michel 1       Louise Michel 2  
 Angela Davis       Paul Langevin       Victor Hugo 1       Victor Hugo 2  
 Paul Vaillant Couturier

La réservation des vacances scolaires est soumise à la confirmation de l'obtention d'une place par la Direction de l'enfance et des écoles.

Du 23/12 au 03/01/2020	JOURNEE <b>AVEC</b> REPAS	JOURNEE <b>SANS</b> REPAS	1/2 JOURNEE <b>AVEC</b> REPAS	1/2 JOURNEE <b>SANS</b> REPAS
Lundi 23 décembre 2019				
Mardi 24 décembre 2019				
Mercredi 25 décembre 2019	FERIÉ			
Jeudi 26 décembre 2019				
Vendredi 27 décembre 2019				
Lundi 30 décembre 2019				
Mardi 31 décembre 2019				
Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier 2020	FERIÉ			
Jeudi 2 janvier 2020				
Vendredi 3 janvier 2020				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Direction de l'accueil de loisirs.

Date :

Signature des parents :

MODE D'EMPLOI DU CALENDRIER AU VERSO – TSVP





## Comment remplir le calendrier de réservation ?

- ◆ Inscrire les nom, prénom, classe, école de votre enfant.
- ◆ Cocher les temps d'accueil pour lesquels votre enfant sera présent :
  - le matin de **7h30 à 8h10** (*temps d'accueil encadré par les animateurs*)
  - le soir de **16h30 à 18h** (*temps d'études pour les plus de 6 ans encadré par les enseignants et temps de loisirs pour les moins de 6 ans encadrés par les animateurs*)
  - le soir de de **18h à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)
  - les mercredis / vacances\* de **7h30 à 19h** (*temps de loisirs encadré par les animateurs*)

\*Concernant les mercredis et les vacances scolaires, 4 types d'accueil sont possibles :

JOURNEE	HORAIRES	OBSERVATIONS
journée <b>avec</b> repas	7h30 - 19h	repas et goûter prévus
journée <b>sans</b> repas	7h30-11h30 / 13h30-19h	goûter prévu
demi-journée <b>avec</b> repas	7h30-13h30	repas prévu
	ou 11h30-19h <b>(confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)</b>	repas et goûter prévus
demi-journée <b>sans</b> repas	7h30-11h30	-
	ou 13h30-19h <b>(confirmer la venue de l'enfant avant 9 heures)</b>	goûter prévu

- ◆ Dater et signer le calendrier. Le déposer à l'accueil de loisirs.

**RAPPEL : Tout retard de calendrier ne nous permettra pas de vous donner l'assurance d'accueillir votre enfant.**

**Pour toute question, l'équipe d'animation se tient à votre disposition.**